

ATTENTION

Les difficultés actuelles, rencontrées au niveau national et même international par la « Filière Textiles » empêchent l'opérateur ÉCOTEXTILE d'assurer le vidage de leurs bornes.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir conserver vos textiles et reporter vos dépôts jusqu'à remise en fonctionnement de la collecte.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour rappel, tout dépôt sauvage au pied des colonnes est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€.

